

**Vigilance orange pour « vagues-submersion »**

**Vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour  
« orages »**

**Vendredi 20 octobre 2023 à partir de minuit**

Le département des Bouches-du-Rhône est placé à partir de minuit ce vendredi 20 octobre 2023 :

- en vigilance orange pour le phénomène « vagues-submersion »,
- en vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour le phénomène « orages ».

- Le bulletin de Météo France :

**Phénomène « vagues-submersion » :**

Le vent de Sud à Sud-Ouest se renforce progressivement en journée de jeudi sur l'ouest du bassin méditerranéen. Ce vent fort génère de fortes vagues de Sud à Sud-Ouest et une surélévation temporaire du niveau de la mer (surcote).

La conjonction de ces niveaux marins élevés et de ces puissants déferlements risquent d'engendrer des submersions par paquets de mer sur les parties basses ou exposées du littoral des départements placés en vigilance orange "vagues-submersion" cette nuit jusqu'à vendredi soir pour les Bouches-du-Rhône et le Var (principalement entre la Côte bleue et la presqu'île de Giens).

La période la plus à risque est comprise entre le début de matinée et la soirée de vendredi.

**Phénomène « orages »**

En cours de nuit de jeudi à vendredi, des orages se forment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont accompagnés de rafales pouvant atteindre les 90 km/h, de petite grêle, et de phénomènes tourbillonnaires pouvant toucher le littoral et les plaines. En matinée, les orages s'évacuent par l'est et l'activité s'estompe définitivement en milieu de journée de vendredi.



**Les consignes de prudence pour le phénomène « vagues-submersion » :**

- Ne vous approchez pas du bord de l'eau et éloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...),
- Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau,
- Reportez vos activités nautiques,
- Ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées,
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés,
- Fermez portes, fenêtres et volets en front de mer,
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau, ne restez pas à bord.

**Les consignes de prudence à l'approche d'un orage :**

- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent,
- Ne vous abritez pas sous les arbres,
- Évitez les promenades en forêt.
- Évitez d'utiliser téléphones et appareils électriques.

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation sur le site de Météo France : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com) et en écoutant les informations diffusées dans les médias.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la vigilance de chacun lors de vos déplacements.

